

20 mai 2016 – n° 13
160048

**RETROCESSION FONCIÈRE DE LA S.E.V. À LA VILLE DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES -
ACQUISITION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER SUR CAP 6**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2241-1, relatif à l'obligation de soumettre à délibération du conseil municipal les dossiers liés aux opérations immobilières effectuées par la commune ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques relatif à la gestion des biens relevant du domaine privé des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1311-11 précisant que les délibérations sont prises au vu de l'avis de l'autorité compétente de l'État lorsque les opérations sont poursuivies par des collectivités territoriales ;

Considérant la lettre de Monsieur le Directeur des Services de France Domaine en date du 22 mai 2015, donnant l'évaluation des biens immobiliers cadastrés :

- Section AC N°58 – 7 rue Maurice Jeandon – 01a 55ca
- Section AC N°59 – 3 rue Maurice Jeandon – 27a 41ca
- Section AC N°549 – 36 quai Sadi Carnot – 11a 02ca

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE l'acquisition des biens immobiliers cadastrés section AC N°58 - N°59 et N°549 - d'une superficie respective de 01a 55ca, 27a 41ca et 11a 02ca, au prix de 1 250 000 € + un montant de TVA sur marge à appliquer de 228 600 €, soit un prix total TTC de 1 478 600 €, frais d'acte notarié en sus,

- AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire notamment l'acte de vente authentique en la forme notariée.

ADOpte PAR 34 VOIX POUR
Abstention : 1 (Vincent BENOIT)

Extrait certifié conforme
Le Maire,

David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 20 mai 2016

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 27

Procurations 8

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-ATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-ATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Ramata BA, Fabien NIEZGODA, Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Vincent BENOIT	à	Caroline PRIVAT-MATTIONI
Dominique CHOBOUT	à	Marie-Claude ANCEL
Marie-Josée LOUDIG	à	Claude KIENER
Ousseynou SEYE	à	Nicolas BLOSSE
Christine FELDEN	à	Jacqueline THIRION
Sabriya CHINOUNE	à	Mustafa GUGLU
Pierre JEANNEL	à	David VALENCE
Nadia ZMIRLI	à	Fabien NIEZGODA

Madame Gina FILOGONIO est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.